



La Licence Loisir

Destinataires : Comités Départementaux et Clubs

Nombre de pièces jointes : 0

- Information
- Diffusion vers : Clubs
- Echéance de réponse :

1. Qu'est-ce qu'une licence Loisir ?

La licence loisir (JL) est une licence appartenant à la famille Joueur qui permet à des licenciés, ne voulant ou ne pouvant pas participer à des compétitions, de pratiquer le basketball en loisir avec l'association sportive de son choix. En outre, elle permet (aux joueurs sélectionnés) de participer à des sélections au niveau départemental, régional ou national.

La licence loisir (JL) ne permet donc pas d'évoluer au sein des compétitions organisées par la FFBB ou un organisme fédéral, même dans les championnats dits « Loisir ».

2. Documents à fournir pour l'obtention d'une licence Loisir :

Si la licence Loisir est une licence de club, elle se différencie des licences compétitions (C, C, C2...) par le fait qu'elle n'est ***pas soumise aux dispositions relatives aux mutations.***

Ainsi pour obtenir une licence Loisir, les documents à produire sont les suivants :

- Formulaire demande de licence dûment complété
- Une photographie d'identité récente
- Copie de la carte d'identité

La compétence pour le traitement d'une licence loisir JL est ***exclusivement*** départementale.

2.1. A savoir :

Un licencié bénéficiant la saison en cours ou la saison précédente d'une licence Loisir et souhaitant évoluer en compétition devra solliciter une licence « *Joueur Compétition* ».

Une licence C lui sera délivrée s'il reste dans le même club. Dans le cas contraire une licence C1 ou C2 lui sera délivrée selon la période et les critères d'attributions (***CF. Article 410 des Règlements Généraux.***)

La licence loisir peut être délivrée entre le 1^{er} juillet et le 31 mai d'une saison sportive à tous joueurs U19 et plus.

3. Fonctions qu'autorise une licence Loisir :

La licence loisir fait partie de la famille Joueur. Un licencié loisir peut donc exercer les fonctions autorisées par cette Famille de licence (sous réserve de respect des différents statuts et/ou règlements spécifiques), à savoir :

- Joueur (*hors compétition*)
- Officiel (toutes les catégories)
- Technicien
- Dirigeant

18/10/2017

Mail : qualification@ffbb.com

Tél. : 01.53.94.25.40

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions, Affaires Juridiques Générales	Stéphanie PIOGER Vice-présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-10-18 6-Qualification – Licence Loisir	